



HESPER FUND

R.C.S. Luxembourg B 234859

Rapport annuel pour la période allant du
1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

Fonds de droit luxembourgeois

Fonds d'investissement luxembourgeois conforme à la partie I de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, dans sa version actuellement en vigueur, constitué sous la forme juridique d'une société d'investissement à capital variable (SICAV),
R.C.S. Luxembourg B 234859



Table des matières

	Page
Rapport d'activité	2
Répartition géographique par pays du HESPER FUND – Global Solutions	6
Composition de l'actif net du compartiment HESPER FUND – Global Solutions	10
Compte de résultat du HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS	14
Composition de l'actif du HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS au 31 décembre 2021	18
Entrées et sorties du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 du HESPER FUND – Global Solutions	22
Notes au rapport annuel au 31 décembre 2021	26
Rapport du Réviseur d'Entreprises agréé	35
Gestion, distribution et conseil	38

Le prospectus accompagné du règlement de gestion, le Document d'Information Clé pour l'Investisseur ainsi que le rapport annuel du fonds sont disponibles gratuitement par voie postale, par fax ou par courrier électronique auprès du siège de la Société d'investissement, du dépositaire, de l'agent payer, du distributeur et auprès du représentant en Suisse. Des informations supplémentaires sont disponibles à tout moment auprès de la Société de gestion durant les heures normales de bureau.

Les souscriptions d'actions ne sont valables que lorsqu'elles reposent sur la version en vigueur du prospectus (annexes comprises), accompagné du dernier rapport annuel disponible et du dernier rapport semestriel éventuellement publié ultérieurement.

Rapport d'activité

La direction du fonds produit le présent rapport sur ordre du Conseil d'administration de la Société de gestion :

Chers investisseurs,

Après la crise qui a ébranlé l'économie mondiale lors de l'« annus horribilis » 2020, l'année 2021 a été celle du « grand redressement ». Cette année a été marquée par une forte relance de l'économie mondiale favorisée par des stimulus politiques sans précédent et par l'introduction progressive de vaccins efficaces contre la COVID-19.

2

Au premier semestre, la réouverture des économies et le soutien important des politiques ont permis une forte relance de l'économie mondiale. Ce redressement économique a toutefois été inégal entre les différents pays et secteurs en raison de différences considérables en matière d'accès aux vaccins, de perturbations causées par la pandémie et de soutien politique. La forte croissance économique s'est infléchie au deuxième semestre en raison d'un retour en force de la pandémie et de la hausse des prix de l'énergie, des pénuries de matières premières, des problèmes de chaînes d'approvisionnement dans le monde entier et de la hausse de l'inflation.

Le « grand redressement » a été aussi rapide qu'inhabituel. Il a été favorisé par une augmentation de la demande globale rendue possible par le soutien extraordinaire de la politique budgétaire et monétaire. L'offre limitée n'a toutefois pas pu répondre au redressement de la demande globale, et le décalage entre l'offre et la demande qui en a découlé a provoqué une forte hausse de l'inflation. Les prévisions de croissance pour 2021 ont été revues légèrement à la baisse, et on estime que l'économie mondiale a connu une croissance solide de 5,9 % l'année passée.

La croissance cyclique va se poursuivre en 2022, quoiqu'à un rythme plus modéré étant donné que l'économie mondiale se trouve en milieu de cycle. Le scénario de base pour 2022 mise sur une expansion continue de la production mondiale à un rythme solide supérieur à la tendance d'environ 5 %. Cette expansion s'appuie sur une demande interne forte, une réorientation de la croissance vers le secteur des services et un retour en force des échanges mondiaux dès que les problèmes de chaînes d'approvisionnement seront résolus. Les dépenses d'investissement et l'augmentation des stocks vont également contribuer à une croissance solide. La situation du marché du travail va s'améliorer progressivement, mais le rétablissement de la production pourrait rester à la traîne et varier d'une région à l'autre. Les écarts de production vont se résorber progressivement en 2022 et la production mondiale pourrait retrouver son niveau d'avant la pandémie. L'inflation pourrait faiblir elle aussi et s'approcher de l'objectif de 2 % de la banque centrale.

Les stimulus budgétaires et monétaires vont rester des facteurs déterminants de l'évolution conjoncturelle. Les différences de soutien politique entre les pays et régions vont continuer de provoquer des différences de vitesse de la relance. Alors que plusieurs pays émergents ont déjà commencé à réduire leur soutien politique, les gouvernements des pays développés vont maintenir un soutien budgétaire significatif. Les banques centrales vont lancer une normalisation progressive de leurs mesures mais faire preuve de prudence dans le retrait du soutien de politique monétaire afin d'éviter toute interruption de la relance et un retour aux perspectives de croissance médiocres d'avant la pandémie. La banque centrale américaine a commencé à réduire son programme d'assouplissement quantitatif et commencera bientôt à augmenter ses taux directeurs. La Banque centrale européenne va poursuivre ses achats d'actifs après l'expiration de son programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) en intensifiant son programme d'achats ordinaire (PAA), et la Banque du Japon va elle aussi, probablement, maintenir sa politique très expansive. D'autres banques centrales des économies développées (par ex. la Banque d'Angleterre et la Banque du Canada) vont probablement supprimer leur politique plus rapidement mais, vu le fléchissement prévu de la croissance et de l'inflation, les taux d'intérêt n'augmenteront que lentement. Les conditions financières mondiales devraient donc rester accommodantes en 2022.

Même si le scénario de base est encourageant, l'économie mondiale fait face à un certain nombre de vents contraires et l'incertitude va rester élevée. Les pénuries de matières premières, les problèmes de chaînes d'approvisionnement et la hausse des prix de l'énergie pourraient entraîner une pression inflationniste et une inflation persistante et contraindre ainsi les banques centrales à durcir leur politique plutôt que prévu à l'origine. Le déséquilibre évoqué ci-dessus entre l'offre et la demande pose le principal risque de baisse de la croissance et de hausse de l'inflation. Le fléchissement de la dynamique économique et la persistance d'une inflation élevée sont préoccupants pour les perspectives macroéconomiques et représentent un défi pour les décideurs politiques. L'inflation restera probablement élevée au premier semestre 2022 mais devrait ensuite revenir progressivement à ses niveaux d'avant la pandémie dans la plupart des pays dès lors que les restrictions imposées face à la pandémie seront levées et que les prix seront retombés en conséquence. La croissance économique devrait rester solide. Les banques centrales des économies développées vont devoir faire preuve d'une grande prudence pour continuer de soutenir la relance économique sans perdre le contrôle de l'inflation.

L'évolution macroéconomique et géopolitique de la Chine et l'avenir des relations entre les États-Unis et la Chine auront des répercussions sur l'économie mondiale en 2022. De manière générale, l'année entamée va nous apporter de nouvelles informations sur l'évolution de la mondialisation. Les choix des décideurs politiques du monde entier, selon qu'ils reprennent résolument la voie de la collaboration et du multilatéralisme ou qu'ils optent au contraire pour le protectionnisme et l'unilatéralisme, vont déterminer la collaboration économique, les échanges internationaux et la croissance mondiale au cours des années à venir. Le fait est que la pandémie de COVID-19 n'est pas encore entièrement sous contrôle, et l'apparition de nouveaux variants plus contagieux continue de poser un risque considérable qui menace la résilience de la relance économique. Si les pays parviennent à réduire la pression inflationniste et à maîtriser progressivement la pandémie de COVID-19 dans le monde entier, le scénario relativement favorable d'une croissance mondiale supérieure à la moyenne pourrait se poursuivre en 2022.

HESPER FUND – Global Solutions :

2021 – une année de folie pour les actions

Après le choc de la COVID-19 qui a ébranlé l'économie mondiale en 2020, on se souviendra de l'année 2021 comme étant celle du « grand redressement ». Malgré d'importants progrès dans la lutte contre la pandémie, l'apparition de nouveaux variants du coronavirus a eu des conséquences considérables sur l'activité économique. Les variants Delta et Omicron ont provoqué de nouvelles restrictions, mais ils ont aussi freiné la croissance économique aux troisième et quatrième trimestres de l'année – et il règne encore une grande incertitude sur l'évolution de la pandémie et ses effets sur l'économie mondiale. Pour les économistes et les observateurs du marché, l'année 2021 a aussi été marquée par le retour de l'inflation. Il est encore trop tôt pour savoir si l'inflation élevée va retomber progressivement une fois que les perturbations de l'offre et de la demande causées par la pandémie se seront atténuées, ou si, au contraire, l'inflation va s'ancrer dans le système et se transformer en une dynamique d'inflation durable. Il est clair toutefois qu'un décalage entre la forte hausse de la demande globale (soutenue par des stimulus politiques sans précédent) et l'offre limitée représente actuellement le principal risque de baisse de la croissance et de hausse de l'inflation.

Wall Street a connu une excellente année en 2021 grâce aux conditions monétaires et budgétaires très accommodantes. Les actions des États-Unis ont enregistré des rendements à deux chiffres pour la troisième année consécutive et entraîné à leur suite la plupart des marchés d'actions des économies développées. L'indice S&P500 a emmené le peloton avec un rendement solide de 26,9 %. En Europe, l'indice Euro Stoxx 50 représentant les plus grandes entreprises a progressé de 21 % (12,7 % en USD). Les marchés d'actions américains ont aussi atteint leur point le plus haut depuis 26 ans en 2021. Le S&P 500 a établi 70 records l'année passée, son nombre le plus élevé depuis 1995. La battage entourant les « actions mêmes », le nombre record d'entrées en Bourse dans le monde entier et la baisse du marché d'actions chinois provoquée par un resserrement réglementaire et un ralentissement économique ont également contribué à cette année riche en rebondissements. L'importante rotation entre les actions a toutefois rendu la sélection des actions particulièrement difficile. Il était particulièrement difficile de tenir le rythme du S&P500. Tandis que celui-ci s'envolait porté par une série de très grandes entreprises, certaines actions ont subi de lourdes pertes sous la surface. La solidité du dollar US a surpris les marchés étant donné qu'il n'avait pas compté parmi les principales recommandations des experts du marché en début d'année. L'indice du dollar US (DXY), qui représente la valeur moyenne des taux de change entre le dollar USD et d'autres devises mondiales importantes, a progressé de 6,6 % en 2021. À l'inverse, l'euro a perdu près de 8 % face au dollar dans le courant de l'année. L'évolution des taux a suivi un schéma similaire étant donné que le consensus du marché misait sur des taux nettement plus élevés pour les obligations d'État que ce ne fut le cas en réalité. Malgré la très forte hausse de l'inflation et les perturbations des chaînes d'approvisionnement, les taux des obligations d'État n'ont presque pas augmenté l'année, ce qui a envoyé des signaux confus aux investisseurs, aux observateurs, aux décideurs politiques et au grand public concernant la croissance économique future.

Décembre 2021

Le mois de décembre a été favorable aux marchés d'actions du monde entier, même si la poussée de Noël a été moins forte que prévu en raison de l'apparition du variant Omicron et des craintes d'inflation. La plupart des marchés d'actions ont enregistré des rendements positifs au cours du mois et affichent de fortes hausses sur l'année. Comme durant la majeure partie de l'année, il a été difficile de tenir le rythme du S&P 500 étant donné que ce dernier a terminé l'année proche de ses sommets.

Les principaux indices d'actions américains ont fluctué en décembre mais la plupart ont terminé le mois en positif et à un niveau proche de leurs records absolus. Le S&P 500 a progressé de 4,4 % au cours du mois, contre 5,4 % pour le Dow Jones Industrial Average (DJIA) et 2,1 % pour le Russell 2000, qui représente les petites capitalisations. L'indice technologique Nasdaq Composite est par contre resté en retrait avec une progression de 0,7 % seulement. Il a toutefois surmonté quelques journées de forte baisse dans le secteur technologique en décembre.

Les marchés d'actions européens ont suivi l'humeur des États-Unis. L'indice Euro Stoxx 50 représentant les grandes entreprises a progressé de 5,8 % (ou 6,4 % en dollars US), tandis que le FTSE 100 britannique a grimpé de 4,6 % (6,7 % en dollars US). Malgré la force du franc suisse, le Swiss Market Index a enregistré un très bon résultat au cours du mois sous revue avec une hausse de 5,9 % (6,6 % en dollars US).

Les marchés asiatiques ont évolué de manière inégale, avec une progression de 2,2 % (2,5 % en dollars US) du Shanghai Shenzhen CSI 300 Index. L'indice Hang Seng de Hong Kong a chuté de 0,3 % dans le contexte d'un resserrement réglementaire et de tensions géopolitiques. Au Japon, l'indice Nikkei 225 des grandes entreprises traditionnelles a progressé de 3,5 % (1,3 % en dollars US).

4

Les marchés des pays émergents ont connu une volatilité particulièrement élevée au cours du mois étant donné qu'un grand nombre de banques centrales (par ex. dans la plupart des pays d'Europe orientale et au Brésil) ont continué de relever agressivement leurs taux d'intérêt afin de contrer la hausse de l'inflation. La Turquie a attiré l'attention des journalistes et des marchés de change sur les dernières semaines du mois étant donné que le choix d'Erdogan pour des taux d'intérêt plus faibles a provoqué une chute libre de la lire turque, suivie d'une remontée vertigineuse lorsque le gouvernement a lancé des marchés à terme sur la lire protégés contre les taux de change afin d'attirer les investissements dans la monnaie nationale. Cette tentative a cependant fait ricochet dans une large mesure étant donné que les coûts du crédit ont à nouveau augmenté et que la lire a chuté rapidement et systématiquement sur les dernières semaines de l'année. Au Chili, la politique a également constitué un obstacle important pour les marchés nationaux. Les actifs chiliens se sont effondrés après que le président de gauche nouvellement élu, Gabriel Boric, s'est vu attribuer un large mandat de réforme de l'économie la plus ouverte d'Amérique du Sud.

Le scénario macroéconomique de HESPER FUND - Global Solutions est en cours de révision en raison de l'incertitude extrême (inflation élevée, croissance en baisse et apparition du variant Omicron) qui semble défier sérieusement les décideurs politiques. En décembre, les banques centrales des économies avancées ont indiqué un changement de cap qui, en conjonction avec le variant Omicron, a provoqué une importante volatilité sur les marchés. Nous évaluons actuellement les conditions macroéconomiques des divergences de politique économique et des prévisions de croissance dans les grandes régions économiques. Notre attention se porte actuellement sur le risque de volatilité accrue provoquée par l'accélération de la normalisation des politiques des banques centrales et de l'évolution du sentiment sous l'effet de la propagation du variant Omicron. Afin de profiter de la poussée de Noël, nous avons aussi géré avec soin l'exposition aux actions et conservé des limites strictes.

Un engagement dynamique en actions a permis au fonds d'évoluer favorablement en décembre. La solidité du franc suisse et le rétablissement de la couronne norvégienne ont également contribué à la performance positive sur le mois. Notre opération contre la livre sterling en faveur du dollar US a été clôturée étant donné que le marché a intégré à nouveau plusieurs hausses des taux et que les limites ont été déclenchées. Notre engagement dans le dollar US a ainsi été réduit à 48 %.

Notre exposition aux différentes classes d'actifs est surveillée et calibrée en permanence, comme toujours, afin de nous adapter à l'humeur du marché et aux évolutions du scénario macroéconomique de base.

Le fonds HESPER FUND – Global Solutions, catégorie EUR T-6, a progressé de 1,01 % en décembre. L'évolution de valeur en 2021 s'est établie à 11,29 %, et les encaissements nets se sont établis à 4 millions d'euros, de sorte que l'actif sous gestion total a atteint 41,6 millions d'euros à la fin de l'année. Le fonds a connu des rendements mensuels positifs sur 10 des 12 mois de l'année, avec septembre pour seule exception. La volatilité des 250 derniers jours a légèrement augmenté mais reste faible à 7 %, de sorte que le fonds continue de présenter un profil risque-rendement intéressant. Le rendement annualisé depuis le lancement s'est établi à 8,64 %.

Ce qui nous attend en 2022

L'année prochaine sera un défi pour les gestionnaires d'actifs, c'est le moins que l'on puisse dire. L'inflation élevée va pousser les banques centrales à ralentir le soutien de politique monétaire qu'elles ont apporté jusqu'ici à l'économie mondiale, à l'interrompre et peut-être même à l'inverser, de sorte que les marchés financiers vont devenir plus difficiles à naviguer. La pandémie est encore bien loin d'être derrière nous, et il subsiste toute une série de tensions politiques. Le secteur de la gestion d'actifs va subir une pression croissante à investir ses actifs de manière écologique sans tomber dans l'écoblanchiment.

Munzbach, janvier 2022

La direction du fonds pour le Conseil d'administration de la Société de gestion

La Société de gestion est habilitée à créer des catégories de parts assorties de droits différents.

Les catégories de parts décrites ci-après sont actuellement disponibles :

	Catégorie de parts (A-12) EUR	Catégorie de parts (A-12) CHF	Catégorie de parts (T-12) EUR	Catégorie de parts (T-10) EUR
WKN :	A2PEEC	A2PEED	A2QK9X	A2PEEF
Code ISIN :	LU1931795501	LU1931796905	LU2275633894	LU1931800350
Commission de souscription :	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission de gestion :	0,15 % par an			
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	néant	néant
Affectation des résultats :	distribution	distribution	capitalisation	capitalisation
Devise :	EUR	CHF	EUR	EUR

	Catégorie de parts (T-12) CHF	Catégorie de parts (A-6) CHF	Catégorie de parts (T-6) EUR	Catégorie de parts (T-6) CHF
WKN :	A2PEEG	A2PED7	A2PED9	A2PEEA
Code ISIN :	LU1931801754	LU1931803297	LU1931806399	LU1931808338
Commission de souscription :	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission de gestion :	0,15 % par an	0,15 % par an	0,15 % par an	0,15 % par an
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	néant	néant
Affectation des résultats :	capitalisation	distribution	capitalisation	capitalisation
Devise :	CHF	CHF	EUR	CHF

Répartition géographique par pays du HESPER FUND – Global Solutions

6

Répartition géographique par pays ¹⁾	
Etats-Unis d'Amérique	24,38 %
Irlande	18,13 %
Luxembourg	12,12 %
Allemagne	10,44 %
Pays-Bas	1,62 %
Panama	1,27 %
Norvège	1,22 %
Suisse	0,67 %
Portefeuille-titres	69,85 %
Contrats à terme	0,37 %
Avoirs bancaires ²⁾	29,50 %
Solde des autres créances et engagements	0,28 %
	100,00 %

¹⁾ En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Répartition sectorielle ¹⁾	
Parts de fonds d'investissement	37,63 %
Matériel et équipement informatique	8,69 %
Services à la consommation	8,08 %
Matières premières, auxiliaires et carburants	3,48 %
Transports	3,06 %
Services financiers diversifiés	2,83 %
Commerce de gros et de détail	1,92 %
Logiciels et services	1,32 %
Emprunts d'Etat	1,22 %
Assurances	0,99 %
Energie	0,63 %
Portefeuille-titres	69,85 %
Contrats à terme	0,37 %
Avoirs bancaires ²⁾	29,50 %
Solde des autres créances et engagements	0,28 %
	100,00 %

¹⁾ En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Evolution des 3 derniers exercices

Catégorie d'actions (T-10) EUR

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2019	0,84	8.192	790,35	102,04
31.12.2020	2,05	18.903	1.152,71	108,50
31.12.2021	2,80	23.302	522,66	120,15

Catégorie d'actions (A-6) CHF

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR	Valeur par action CHF
31.12.2019	0,77	8.320	765,16	92,17	100,38 ¹⁾
31.12.2020	0,10	1.000	-699,33	97,98	106,13 ²⁾
31.12.2021	0,11	1.000	0,00	113,59	117,72 ³⁾

8

Catégorie d'actions (T-6) EUR

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
31.12.2019	20,09	193.250	19.343,35	103,96
31.12.2020	8,68	78.178	-12.000,65	110,98
31.12.2021	10,68	86.503	1.012,24	123,51

Évolution depuis le lancement

Catégorie d'actions (A-12) EUR

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
11.02.2021	Lancement	-	-	100,00
31.12.2021	0,41	3.801	388,67	107,70

Catégorie d'actions (A-12) CHF

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR	Valeur par action CHF
11.02.2021	Lancement	-	-	92,60	100,00 ⁴⁾
31.12.2021	0,01	100	9,26	103,50	107,27 ³⁾

Catégorie d'actions (T-12) EUR

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR
11.02.2021	Lancement	-	-	100
31.12.2021	0,01	100	10,00	107,52

¹⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2019 : 1 EUR = 1,0891 CHF

²⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2020 : 1 EUR = 1,0832 CHF

³⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2021 : 1 EUR = 1,0364 CHF

⁴⁾ Converti en euros au taux de change du 11 février 2021 : 1 EUR = 1,0799 CHF

Catégorie d'actions (T-12) CHF

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR	Valeur par action CHF
29.01.2021	Lancement	-	-	92,86	100,00 ³⁾
31.12.2021	0,02	220	20,43	106,08	109,94 ²⁾

Catégorie d'actions (T-6) CHF

Date	Actif net du compartiment en millions d'EUR	Actions en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par action EUR	Valeur par action CHF
06.02.2020	Lancement	-	-	93,42	100,00 ⁴⁾
31.12.2020	21,83	226.322	21.186,63	96,48	104,51 ¹⁾
31.12.2021	27,58	246.562	2.121,72	111,84	115,91 ²⁾

¹⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2020 : 1 EUR = 1,0832 CHF

²⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2021 : 1 EUR = 1,0364 CHF

³⁾ Converti en euros au taux de change du 29 janvier 2021 : 1 EUR = 1,0769 CHF

⁴⁾ Converti en euros au taux de change du 6 février 2020 : 1 EUR = 1,0704 CHF

Composition de l'actif net du compartiment HESPER FUND – Global Solutions

10 Composition de l'actif net du compartiment au 31 décembre 2021

	EUR
Portefeuille-titres (coût d'acquisition : 25.796.048,70 EUR)	29.079.109,48
Avoirs bancaires ¹⁾	12.280.791,91
Plus-values latentes sur contrats à terme	151.275,49
Plus-values latentes sur opérations de change à terme	377.124,32
Intérêts à recevoir	112.287,84
Autres actifs ²⁾	17.708,74
	42.018.297,78
Autres passifs ³⁾	-391.769,37
	-391.769,37
Actif net du compartiment	41.626.528,41

¹⁾ Voir les Notes au rapport.

²⁾ Cette position inclut des frais d'établissement activés

³⁾ Ce poste se compose essentiellement des commissions de gestion du fonds et de la commission de performance.

Allocation aux catégories d'actions

Catégorie d'actions (A-12) EUR	
Part de l'actif net du compartiment	409.404,87 EUR
Actions en circulation	3.801,492
Valeur par action	107,70 EUR

Catégorie d'actions (A-12) CHF	
Part de l'actif net du compartiment	10.350,01 EUR
Actions en circulation	100,000
Valeur par action	103,50 EUR
Valeur par action	107,27 CHF ¹⁾

Catégorie d'actions (T-12) EUR	
Part de l'actif net du compartiment	10.751,83 EUR
Actions en circulation	100,000
Valeur par action	107,52 EUR

Catégorie d'actions (T-10) EUR	
Part de l'actif net du compartiment	2.799.707,07 EUR
Actions en circulation	23.301,953
Valeur par action	120,15 EUR

Catégorie d'actions (T-12) CHF	
Part de l'actif net du compartiment	23.336,72 EUR
Actions en circulation	220,000
Valeur par action	106,08 EUR
Valeur par action	109,94 CHF ¹⁾

Catégorie d'actions (A-6) CHF	
Part de l'actif net du compartiment	113.594,25 EUR
Actions en circulation	1.000,000
Valeur par action	113,59 EUR
Valeur par action	117,72 CHF ¹⁾

Catégorie d'actions (T-6) EUR	
Part de l'actif net du compartiment	10.684.255,49 EUR
Actions en circulation	86.503,000
Valeur par action	123,51 EUR

Catégorie d'actions (T-6) CHF	
Part de l'actif net du compartiment	27.575.128,17 EUR
Actions en circulation	246.561,615
Valeur par action	111,84 EUR
Valeur par action	115,91 CHF ¹⁾

¹⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2021 : 1 EUR = 1,0364 CHF

Variation de l'actif net du compartiment

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

	Total EUR	Catégorie d'actions (A-12) EUR ¹⁾ EUR	Catégorie d'actions (A-12) CHF ¹⁾ EUR	Catégorie d'actions (T-12) EUR ¹⁾ EUR
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	32.659.415,45	0,00	0,00	0,00
Charges nettes ordinaires	-325.795,18	-3.051,47	-92,20	-97,89
Péréquation des revenus et charges	25.634,99	1.256,35	0,00	0,00
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	5.928.491,27	388.669,19	9.260,12	10.000,00
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-1.843.518,10	0,00	0,00	0,00
Plus-values réalisées	7.511.465,86	19.132,53	2.015,50	1.490,75
Moins-values réalisées	-4.848.640,89	-15.670,79	-1.200,14	-987,13
Variation nette des plus-values latentes	2.257.295,82	19.198,91	336,69	314,53
Variation nette des moins-values latentes	262.179,19	-129,85	30,04	31,57
Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue	41.626.528,41	409.404,87	10.350,01	10.751,83

12

	Catégorie d'actions (T-10) EUR EUR	Catégorie d'actions (T-12) CHF ²⁾ EUR	Catégorie d'actions (A-6) CHF EUR	Catégorie d'actions (T-6) EUR EUR
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	2.050.956,41	0,00	97.983,47	8.676.085,77
Charges nettes ordinaires	-34.912,90	-272,24	-852,05	-81.366,81
Péréquation des revenus et charges	5.791,15	0,00	0,00	7.539,68
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	641.608,25	20.429,01	0,00	2.341.302,17
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-118.947,05	0,00	0,00	-1.329.066,99
Plus-values réalisées	366.149,25	4.587,06	24.974,25	1.536.398,69
Moins-values réalisées	-250.179,53	-2.733,59	-16.154,17	-1.040.942,06
Variation nette des plus-values latentes	131.881,28	1.266,27	6.683,49	542.658,38
Variation nette des moins-values latentes	7.360,21	60,21	959,26	31.646,66
Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue	2.799.707,07	23.336,72	113.594,25	10.684.255,49

	Catégorie d'actions (T-6) CHF EUR
Actif net du compartiment au début de la période sous revue	21.834.389,80
Charges nettes ordinaires	-205.149,62
Péréquation des revenus et charges	11.047,81
Entrées de fonds induites par la vente d'actions	2.517.222,53
Sorties de fonds induites par le rachat d'actions	-395.504,06
Plus-values réalisées	5.556.717,83
Moins-values réalisées	-3.520.773,48
Variation nette des plus-values latentes	1.554.956,27
Variation nette des moins-values latentes	222.221,09
Actif net du compartiment à la fin de la période sous revue	27.575.128,17

¹⁾ Les catégories d'actions A-12 EUR, A-12 CHF, T-12 EUR ont été lancées le 11 février 2021.

²⁾ La catégorie d'actions T-12 CHF a été lancée le 29 janvier 2021.

Évolution du nombre d'actions en circulation

	Catégorie d'actions (A-12) EUR ¹⁾ Volume	Catégorie d'actions (A-12) CHF ¹⁾ Volume	Catégorie d'actions (T-12) EUR ¹⁾ Volume	Catégorie d'actions (T-10) EUR Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	0,000	0,000	0,000	18.903,000
Actions émises	3.801,492	100,000	100,000	5.444,944
Actions rachetées	0,000	0,000	0,000	-1.045,991
Actions en circulation à la fin de la période sous revue	3.801,492	100,000	100,000	23.301,953

	Catégorie d'actions (T-12) CHF ²⁾ Volume	Catégorie d'actions (A-6) CHF Volume	Catégorie d'actions (T-6) EUR Volume	Catégorie d'actions (T-6) CHF Volume
Actions en circulation au début de la période sous revue	0,000	1.000,000	78.177,926	226.321,615
Actions émises	220,000	0,000	19.680,000	23.970,000
Actions rachetées	0,000	0,000	-11.354,926	-3.730,000
Actions en circulation à la fin de la période sous revue	220,000	1.000,000	86.503,000	246.561,615

¹⁾ Les catégories d'actions A-12 EUR, A-12 CHF, T-12 EUR ont été lancées le 11 février 2021.

²⁾ La catégorie d'actions T-12 CHF a été lancée le 29 janvier 2021.

Compte de résultat du HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS

Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

14

	Total EUR	Catégorie d'actions (A-12) EUR ¹⁾ EUR	Catégorie d'actions (A-12) CHF ¹⁾ EUR	Catégorie d'actions (T-12) EUR ¹⁾ EUR
Revenus				
Dividendes	20.960,37	6,14	5,57	6,14
Produits des parts d'investissements	86.492,61	687,09	22,40	24,00
Intérêts sur les emprunts	374.752,45	1.780,94	87,89	94,91
Intérêts bancaires	-32.673,70	-160,92	-7,98	-8,17
Autres revenus	10,70	0,00	0,00	0,00
Péréquation des revenus	34.053,51	2.122,27	0,00	0,00
Total des revenus	483.595,94	4.435,52	107,88	116,88
Charges				
Charges d'intérêts	-798,70	-3,37	-0,17	-0,16
Commission de performance	-345.882,42	-1.272,12	-61,51	-66,28
Commission de gestion / commission de gestion de fonds	-280.662,51	-2.320,07	-113,01	-121,79
Commission du dépositaire	-55,78	0,00	0,00	0,00
Commission de l'agent d'administration centrale	-26,85	0,00	0,00	0,00
Taxe d'abonnement	-18.251,22	-89,00	-4,13	-4,50
Frais de publication et de révision	-12.404,80	-57,99	-3,28	-3,35
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-15.385,69	-32,91	-4,12	-4,49
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-561,30	-2,52	-0,15	-0,15
Taxes nationales	-11.215,35	-17,59	-0,68	-0,74
Frais d'établissement	-4.689,50	-21,24	-0,49	-0,49
Autres charges ¹⁾	-59.768,50	-291,56	-12,54	-12,82
Péréquation des charges	-59.688,50	-3.378,62	0,00	0,00
Total des charges	-809.391,12	-7.486,99	-200,08	-214,77
Charges nettes ordinaires	-325.795,18	-3.051,47	-92,20	-97,89
Total des frais de transaction sur l'exercice ²⁾	52.529,86			
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage ²⁾		1,45 ³⁾	1,46 ³⁾	1,45 ³⁾
Commission de performance exprimée en pourcentage ²⁾		0,65	0,65	0,65
Frais courants exprimés en pourcentage ²⁾		-	-	-
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)		1,58 ⁴⁾	1,65 ⁴⁾	1,64 ⁴⁾
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)		2,21 ⁴⁾	2,30 ⁴⁾	2,29 ⁴⁾
Commission de performance suisse exprimée en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)		0,63	0,65	0,65

¹⁾ Les catégories d'actions A-12 EUR, A-12 CHF, T-12 EUR ont été lancées le 11 février 2021.

²⁾ La catégorie d'actions T-12 CHF a été lancée le 29 janvier 2021.

³⁾ Pour la période allant du 12 février 2021 au 31 janvier 2021.

⁴⁾ Estimation pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

	Catégorie d'actions (T-10) EUR EUR	Catégorie d'actions (T-12) CHF ²⁾ EUR	Catégorie d'actions (A-6) CHF EUR	Catégorie d'actions (T-6) EUR EUR
Revenus				
Dividendes	1.282,97	12,58	61,02	5.723,62
Produits des parts d'investissements	5.510,28	50,50	245,51	22.436,83
Intérêts sur les emprunts	23.314,27	206,11	1.091,56	97.709,46
Intérêts bancaires	-2.025,24	-19,02	-95,00	-8.538,94
Autres revenus	0,67	0,00	0,03	2,84
Péréquation des revenus	5.431,18	0,00	0,00	10.194,60
Total des revenus	33.514,13	250,17	1.303,12	127.528,41
Charges				
Charges d'intérêts	-49,71	-0,41	-2,35	-208,50
Commission de performance	-20.419,78	-191,44	-1.015,62	-90.144,20
Commission de gestion / commission de gestion de fonds	-25.661,53	-264,90	-787,88	-70.494,17
Commission du dépositaire	-3,50	0,00	-0,16	-14,82
Commission de l'agent d'administration centrale	-1,69	0,00	-0,08	-7,13
Taxe d'abonnement	-1.136,76	-10,08	-53,11	-4.753,88
Frais de publication et de révision	-771,69	-7,49	-36,05	-3.235,92
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-962,12	-9,30	-45,16	-4.044,91
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-34,81	-0,33	-1,64	-146,33
Taxes nationales	-698,35	-6,45	-33,07	-2.965,33
Frais d'établissement	-291,63	-2,87	-14,13	-1.223,17
Autres charges ¹⁾	-7.173,13	-29,14	-165,92	-13.922,58
Péréquation des charges	-11.222,33	0,00	0,00	-17.734,28
Total des charges	-68.427,03	-522,41	-2.155,17	-208.895,22
Charges nettes ordinaires	-34.912,90	-272,24	-852,05	-81.366,81
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage ²⁾	1,67	1,55 ⁴⁾	1,10	1,09
Commission de performance exprimée en pourcentage ²⁾	0,93	0,90	0,98	0,98
Frais courants exprimés en pourcentage ²⁾	1,80	-	1,24	1,23
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)	1,67	1,69 ³⁾	1,10	1,09
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)	2,60	2,59 ³⁾	2,08	2,07
Commission de performance suisse exprimée en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021)	0,93	0,90	0,98	0,98

¹⁾ Les catégories d'actions A-12 EUR, A-12 CHF, T-12 EUR ont été lancées le 11 février 2021.

²⁾ La catégorie d'actions T-12 CHF a été lancée le 29 janvier 2021.

³⁾ Estimation pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

⁴⁾ Pour la période allant du 1^{er} février au 31 décembre 2021.

Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

	Catégorie d'actions (T-6) CHF EUR
Revenus	
Dividendes	13.862,33
Produits des parts d'investissements	57.516,00
Intérêts sur les emprunts	250.467,31
Intérêts bancaires	-21.818,43
Autres revenus	7,16
Péréquation des revenus	16.305,46
Total des revenus	316.339,83
Charges	
Charges d'intérêts	-534,03
Commission de performance	-232.711,47
Commission de gestion / commission de gestion de fonds / commission de conseil en investissement le cas échéant	-180.899,16
Commission du dépositaire	-37,30
Commission de l'agent d'administration centrale	-17,95
Taxe d'abonnement	-12.199,76
Frais de publication et de révision	-8.289,03
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-10.282,68
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-375,37
Taxes nationales	-7.493,14
Frais d'établissement	-3.135,48
Autres charges ¹⁾	-38.160,81
Péréquation des charges	-27.353,27
Total des charges	-521.489,45
Charges nettes ordinaires	-205.149,62
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage ²⁾	1,10
Commission de performance exprimée en pourcentage ²⁾	0,98
Frais courants exprimés en pourcentage ²⁾	1,24
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021)	1,10
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)	2,08
Commission de performance suisse exprimée en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021)	0,98

¹⁾ Les catégories d'actions A-12 EUR, A-12 CHF, T-12 EUR ont été lancées le 11 février 2021.

²⁾ La catégorie d'actions T-12 CHF a été lancée le 29 janvier 2021.

Performance exprimée en pourcentage*

Etat : 31 décembre 2021

Fonds	ISIN WKN	Devise des catégories de parts	6 mois	1 an	3 ans	10 ans
HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS A-12 CHF depuis le 11/02/2021	LU1931796905 A2PEED	CHF	5,56 %	7,27 % **	---	---
HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS A-12 EUR depuis le 11/02/2021	LU1931795501 A2PEEC	EUR	5,89 %	7,70 % **	---	---
HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS A-6 CHF depuis le 26/12/2019	LU1931803297 A2PED7	CHF	5,83 %	10,92 %	17,72 % **	---
HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS T-10 EUR depuis le 30/07/2019	LU1931800350 A2PEEF	EUR	5,66 %	10,74 %	20,15 % **	---
HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS T-12 CHF depuis le 29/01/2021	LU1931801754 A2PEEG	CHF	5,53 %	9,94 % **	---	---
HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS T-12 EUR depuis le 11/02/2021	LU2275633894 A2QK9X	EUR	5,72 %	7,52 % **	---	---
HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS T-6 CHF depuis le 06/02/2020	LU1931808338 A2PEEA	CHF	5,82 %	10,91 %	15,91 % **	---
HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS T-6 EUR depuis le 14/06/2019	LU1931806399 A2PED9	EUR	6,00 %	11,29 %	23,51 % **	---

* Le résultat répond, sur la base des valeurs des parts publiées (méthode BVI), à la directive du 16 mai 2008 édictée par la Swiss Funds & Asset Management Association « Calcul et publication de la performance d'organismes de placement collectif ».

** Depuis le lancement.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de la souscription et du rachat des parts.

Composition de l'actif du HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS au 31 décembre 2021

18

Composition de l'actif au 31 décembre 2021

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC ¹⁾
Obligations							
Valeurs mobilières négociées en Bourse							
CHF							
CH0353945394	3,000 % gategroup Fin Reg.S. v.17(2027)	700.000	0	700.000	85,7600	579.235,82	1,39
CH0370943562	3,000 % MSC Croises S.A. Reg.S. v.17(2023)	300.000	0	300.000	97,0000	280.779,62	0,67
						860.015,44	2,06
EUR							
XS2363235107	3,500 % Dte. Lufthansa AG EMTN Reg.S. v.21(2029)	700.000	0	700.000	99,0730	693.511,00	1,67
						693.511,00	1,67
NOK							
NO0010646813	2,000 % Norvège Reg.S. v.12(2023)	5.000.000	0	5.000.000	101,2300	508.065,41	1,22
						508.065,41	1,22
USD							
NL0000116168	1,650 % Aegon NV Reg.S. FRN Perp.	500.000	0	500.000	93,7580	413.067,23	0,99
US04650NAB01	5,350 % AT & T Inc. v.10(2040)	1.200.000	0	1.200.000	125,5890	1.327.930,21	3,19
US655664AH33	6,950 % Nordstrom Inc. v.98(2028)	500.000	0	800.000	113,2710	798.456,25	1,92
US71647NAA72	5,625 % Petrobras Global Finance BV v.13(2043)	300.000	0	300.000	98,6380	260.740,15	0,63
US912909AD03	6,650 % United States Steel Corporation v.07(2037)	1.500.000	0	1.500.000	109,7470	1.450.528,68	3,48
US92343VCQ59	4,400 % Verizon Communications Inc. v.14(2034)	500.000	500.000	500.000	116,1910	511.899,73	1,23
						4.762.622,25	11,44
Valeurs mobilières négociées en Bourse						6.824.214,10	16,39
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés							
EUR							
XS2264155305	7,625 % Carnival Corporation Reg.S. v.20(2026)	0	0	500.000	105,5870	527.935,00	1,27
						527.935,00	1,27

¹⁾ ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Composition de l'actif au 31 décembre 2021

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC ¹⁾
USD								
US247025AE93	7,100 % Dell Inc. v.98(2028)		0	0	500.000	124,9610	550.537,49	1,32
US92343VVGJ70	2,550 % Verizon Communications Inc. v.21(2031)		2.000.000	0	2.000.000	100,8450	1.777.160,98	4,27
							2.327.698,47	5,59
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés							2.855.633,47	6,86
Obligations							9.679.847,57	23,25
Parts de fonds d'investissement ²⁾								
Allemagne								
DE0005933956	iShares Core EURO STOXX 50 UCITS ETF DE	EUR	85.000	0	85.000	42,9700	3.652.450,00	8,77
							3.652.450,00	8,77
Irlande								
IE00B53L4350	CS ETF IE on Dow Jones Industrial AverageSM	USD	0	4.000	6.000	418,3100	2.211.525,24	5,31
IE00B5BMR087	iShares Core S&P 500 UCITS ETF	USD	12.400	13.000	12.400	488,3100	5.335.310,60	12,82
							7.546.835,84	18,13
Luxembourg								
LU0977261329	UBS Lux Fund Solutions - MSCI Switzerland 20/35 UCITS ETF	CHF	160.000	0	160.000	28,9350	4.467.001,16	10,73
							4.467.001,16	10,73
Parts de fonds d'investissement ²							15.666.287,00	37,63
Certificats								
Valeurs mobilières négociées en Bourse								
Etats-Unis d'Amérique								
DE000A0S9GB0	Dte. Börse Commodities GmbH/ Gold Unze 999 Zert. v.07(2199)	EUR	70.000	20.000	50.000	51,1050	2.555.250,00	6,14
GB00B15KYG56	WisdomTree Commodity Securities Ltd./Bloomberg Industrial Metals TR Index Zert. v.06(2199)	USD	0	70.000	80.000	16,7075	1.177.724,91	2,83
							3.732.974,91	8,97
Valeurs mobilières négociées en Bourse							3.732.974,91	8,97
Certificats							3.732.974,91	8,97
Portefeuille-titres							29.079.109,48	69,85
Contrats à terme								
Positions longues								
USD								
E-Mini S&P 500 Index Future Mars 2022			30	0	30		149.187,15	0,36
							149.187,15	0,36
Positions longues							149.187,15	0,36

¹⁾ ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Les informations relatives aux commissions de souscription et de rachat ainsi qu'au montant maximal de la commission de gestion applicables aux parts de fonds cible peuvent être obtenues gratuitement sur simple demande auprès du siège de la Société de gestion, du dépositaire et des agents payeurs.

Composition de l'actif au 31 décembre 2021

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC ¹⁾
Positions courtes							
USD							
	CBT 10YR US T-Bond Future März 2022	0	80	-80		2.088,34	0,01
						2.088,34	0,01
Positions courtes						2.088,34	0,01
Contrats à terme						151.275,49	0,37
Avoirs bancaires - Compte courant ²⁾						12.280.791,91	29,50
Solde des autres créances et engagements						115.351,53	0,28
Actif net du compartiment en EUR						41.626.528,41	100,00

20

¹⁾ ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme suivantes étaient en cours au 31 décembre 2021 :

Devise	Contrepartie		Montant en devise	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC ¹⁾
CHF/EUR	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises achetées	28.959.100,00	27.965.189,22	67,18
GBP/EUR	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises achetées	1.700.000,00	2.020.175,61	4,85
RUB/EUR	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises achetées	334.709.060,00	3.961.781,57	9,52
EUR/CHF	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises vendues	206.500,00	199.412,66	0,48
EUR/GBP	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises vendues	1.700.000,00	2.020.175,61	4,85
EUR/RUB	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises vendues	334.709.060,00	3.961.781,57	9,52
EUR/USD	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises vendues	1.500.000,00	1.320.558,54	3,17

Opérations de change à terme bilatérales

Au 31/12/2021, les opérations de change à terme bilatérales étaient encore en cours :

Devise	Contrepartie		Montant dans la devise d'achat	Montant dans la devise de vente	Valeur de marché EUR	en % de l'ANC ¹⁾
CHF/GBP	DZ PRIVATBANK S.A.	Opérations de change bilatérales	5.096.746,40	4.000.000,00	4.919.786,00	11,82
GBP/CHF	DZ PRIVATBANK S.A.	Opérations de change bilatérales	4.000.000,00	5.064.551,20	4.752.005,02	11,42
GBP/USD	DZ PRIVATBANK S.A.	Opérations de change bilatérales	19.000.000,00	25.526.008,00	22.583.163,27	54,25
USD/GBP	DZ PRIVATBANK S.A.	Opérations de change bilatérales	25.808.854,00	19.000.000,00	22.739.301,57	54,63

Contrats à terme

	Volume	Engagements EUR	en % de l'ANC ¹⁾
Positions longues			
USD			
E-Mini S&P 500 Index Future Mars 2022	30	6.323.684,91	15,19
		6.323.684,91	15,19
Positions longues			
6.323.684,91			
15,19			
Positions courtes			
USD			
CBT 10YR US T-Bond Future März 2022	-80	-9.179.222,84	-22,05
		-9.179.222,84	-22,05
Positions courtes			
-9.179.222,84			
-22,05			
Contrats à terme			
-2.855.537,93			
-6,86			

¹⁾ ANC = Actif net du compartiment. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Entrées et sorties

du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

du HESPER FUND – Global Solutions

22

Entrées et sorties du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Achats et ventes de valeurs mobilières, prêts sur reconnaissance de dette et produits dérivés, y compris les opérations sans mouvements de trésorerie, effectués pendant la période considérée dès lors qu'ils ne sont pas cités dans les états financiers.

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période
Actions, droits et bons de jouissance				
Valeurs mobilières négociées en Bourse				
Allemagne				
DE000A3CMGN3	hGears AG	EUR	10.000	10.000
Italie				
IT0005239360	UniCredit S.p.A.	EUR	80.000	80.000
Canada				
CA0679011084	Barrick Gold Corporation	USD	0	44.000
Pays-Bas				
NL00150002Q7	Vivoryon Therapeutics N.V.	EUR	10.000	10.000
Suisse				
CH0038863350	Nestlé S.A.	CHF	0	4.000
CH0014852781	Swiss Life Holding AG	CHF	0	740
CH0011075394	Zurich Insurance Group AG	CHF	0	1.000
Etats-Unis d'Amérique				
US0378331005	Apple Inc.	USD	5.500	5.500
US9497461015	Wells Fargo & Co.	USD	22.300	22.300
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés				
Allemagne				
DE000A0LR9G9	EXASOL AG	EUR	0	20.000
Valeurs mobilières non cotées				
Allemagne				
DE0007921835	Vivoryon Therapeutics AG	EUR	0	10.000
Obligations				
Valeurs mobilières négociées en Bourse				
NOK				
NO0010757925	1,500 % Norvège Reg.S. v.16(2026)		0	4.000.000

Entrées et sorties du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Achats et ventes de valeurs mobilières, prêts sur reconnaissance de dette et produits dérivés, y compris les opérations sans mouvements de trésorerie, effectués pendant la période considérée dès lors qu'ils ne sont pas cités dans les états financiers.

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période
USD				
US345370CA64	7,450 % Ford Motor Co. v.99(2031)		0	400.000
US36164QNA21	4,418 % GE Capital International Funding Co. v.16(2035)		0	400.000
XS1596794971	3,750 % Huarong Finance 2017 Co. Ltd. Reg.S. v.17(2022)		300.000	300.000
US912909AM02	6,875 % United States Steel Corporation v.17(2025)		700.000	1.500.000
US912810SS87	1,625 % Etats-Unis d'Amérique v.20(2050)		500.000	500.000
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés				
EUR				
IT0005422891	0,900 % Italien Reg.S. v.20(2031)		3.000.000	6.000.000
XS0982711714	4,750 % Petrobras Global Finance BV v.14(2025)		0	100.000
USD				
US00206RCP55	4,500 % AT & T Inc. v.15(2035)		0	250.000
US097023CV59	5,705 % Boeing Co. v.20(2040)		0	500.000
US11135FBA84	4,750 % Broadcom Inc. v.19(2029)		0	300.000
US29278GAF54	3,500 % ENEL Finance International NV 144A v.17(2028)		0	200.000
US345370CV02	8,500 % Ford Motor Co. v.20(2023)		0	200.000
US345370CW84	9,000 % Ford Motor Co. v.20(2025)		0	200.000
US369604BW26	3,625 % General Electric Co. v.20(2030)		0	600.000
US37045VAS97	5,000 % General Motors Co. v.18(2028)		0	200.000
US55616PAA21	8,375 % Macy's, Inc. 144A v.20(2025)		0	300.000
US912909AN84	6,250 % United States Steel Corporation v.18(2026)		1.000.000	1.000.000
Parts de fonds d'investissement ¹⁾				
Allemagne				
DE000A0F5UJ7	iShares (DE) I Investmentaktiengesellschaft mit Teilgesellschaftsvermögen-iShares STOXX Europe 600 Banks UCITS ETF (DE)	EUR	138.000	138.000
DE0005933923	iShares MDAX UCITS ETF DE	EUR	5.200	18.200
Irlande				
IE00BDFL4P12	iShares Diversified Commodity Swap UCITS ETF	USD	570.000	570.000
IE00B53SZB19	iShares NASDAQ 100 UCITS ETF	USD	2.000	2.000
IE00BD3V0B10	iShares S&P US Banks UCITS ETF	USD	130.000	130.000
IE00BJ5JPG56	iSharesIV-MSCI China UCITS ETF	USD	70.000	170.000
IE00BJZ2DD79	Xtrackers Russell 2000 UCITS ETF	EUR	7.500	7.500
Luxembourg				
LU1681045024	Amundi Msci EM Latin America UCITS ETF	EUR	0	200.000
LU1834988278	Lyxor IF-L.ST.Eu.600 Oil & G.	EUR	33.200	33.200
LU1781541849	Lyxor MSCI EM Asia UCITS ETF	EUR	0	260.000

¹⁾ Les informations relatives aux commissions de souscription et de rachat ainsi qu'au montant maximal de la commission de gestion applicables aux parts de fonds cible peuvent être obtenues gratuitement sur simple demande auprès du siège de la Société de gestion, du dépositaire et des agents payeurs.

Entrées et sorties du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Achats et ventes de valeurs mobilières, prêts sur reconnaissance de dette et produits dérivés, y compris les opérations sans mouvements de trésorerie, effectués pendant la période considérée dès lors qu'ils ne sont pas cités dans les états financiers.

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période
Options			
USD			
	Call on E-Mini S&P 500 Index Future Juin 2021/4.000,00	5	5
	Put on E-Mini S&P 500 Index Future Décembre 2021/4.300,00	30	30
	Put on E-Mini S&P 500 Index Future Septembre 2021/3.800,00	120	120
	Put on E-Mini S&P 500 Index Future Septembre 2021/4.200,00	29	29
	Put on EUR/USD Décembre 2021/1,170	5.000.000	5.000.000
	Put on EUR/USD Décembre 2021/1,180	6.800.000	6.800.000
	Put on S&P 500 Index Juin 2021/3.600,00	11	11
Contrats à terme			
CHF			
	Swiss Market Index Future Décembre 2021	26	26
	Swiss Market Index Future Décembre 2021	7	7
	Swiss Market Index Future Juin 2021	7	7
	Swiss Market Index Future Septembre 2021	7	7
EUR			
	Euro Stoxx 50 Price Index Future Décembre 2021	172	172
	Euro Stoxx 50 Price Index Future Juin 2021	88	88
	Euro Stoxx 50 Price Index Future Septembre 2021	86	86
	EUX 10YR Euro-BTP Future Juin 2021	60	60
	EUX 10YR Euro-BTP Future Mars 2021	0	10
	EUX 10YR Euro-BTP Future Septembre 2021	60	60
	FTSE MIB Index Future Mars 2021	6	6
GBP			
	LIF 10YR Long Gilt Future Décembre 2021	12	12
	LIF 3MO Sterling Future Mars 2021	0	150
USD			
	CBT 10YR US T-Bond Future Décembre 2021	110	110
	CBT 10YR US T-Bond Future Juin 2021	74	74
	CBT 10YR US T-Bond Future Septembre 2021	83	83
	Dow Jones Industrial Average Index Future Décembre 2021	28	28
	Dow Jones Industrial Average Index Future Juin 2021	13	13
	Dow Jones Industrial Average Index Future Mars 2021	0	12
	Dow Jones Industrial Average Index Future Septembre 2021	14	14
	E-Mini S&P 500 Index Future Décembre 2021	100	100
	E-Mini S&P 500 Index Future Décembre 2021	11	11
	E-Mini S&P 500 Index Future Septembre 2021	11	11
	E-Mini S&P 500 Index Future Septembre 2021	10	10
	Nasdaq 100 Index Future Décembre 2021	30	30
	Nasdaq 100 Index Future Mars 2021	3	3
	Nasdaq 100 Index Future Septembre 2021	13	13
	Russell 2000 Index Future Juin 2021	18	18
	S&P 500 Index Future Juin 2021	60	60
	S&P 500 Index Future Juin 2021	20	20

Taux de change

A des fins d'évaluation, la valeur des actifs libellés en devise étrangère est convertie en euros sur la base des taux de change suivants au 31 décembre 2021.

Livre sterling	EUR 1 =	GBP	0,8414
Couronne norvégienne	EUR 1 =	NOK	9,9623
Rouble russe	EUR 1 =	RUB	84,1655
Franc suisse	EUR 1 =	CHF	1,0364
Dollar US	EUR 1 =	USD	1,1349

HESPER FUND

26 Notes au rapport annuel au 31 décembre 2021

1.) Généralités

La société d'investissement HESPER FUND, SICAV est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois sise au 4, Rue Thomas Edison, L-1445 Strassen. Elle a été fondée le 14 mai 2019 pour une durée indéterminée sous la forme d'un fonds à compartiments multiples. Ses statuts ont été publiés pour la première fois le 5 juin 2019 sur la plateforme d'information du Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg, le Recueil électronique des sociétés et associations (« RESA »). La société d'investissement est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B 234859. La dernière modification du règlement de gestion a été effectuée le 1er janvier 2021 et publiée au RESA.

Le conseil d'administration de la société de gestion a confié la gestion des investissements, l'administration ainsi que la distribution des actions de la société de gestion à ETHENEA Independent Investors S.A. (la « Société de gestion »), une société anonyme de droit luxembourgeois sise au 16, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach. Elle a été constituée le 10 septembre 2010 pour une durée illimitée. Ses statuts ont été publiés dans le Mémorial le 15 septembre 2010. La dernière modification des statuts de la Société de gestion a pris effet au 1er janvier 2015 et a été publiée au Mémorial le 13 février 2015. La Société de gestion est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro R.C.S.

Étant donné que le fonds Hesper Fund, SICAV se compose d'un seul compartiment au 31 décembre 2021, à savoir le HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS, la composition de l'actif net du compartiment, l'évolution de l'actif net du compartiment et le compte de résultat du HESPER FUND – GLOBAL SOLUTIONS sont aussi les états consolidés du fonds HESPER FUND :

2.) Principales règles comptables et d'évaluation ; calcul de la valeur nette d'inventaire

Les présents comptes annuels sont établis sous la responsabilité du Conseil d'administration de la Société d'investissement, conformément aux dispositions légales et aux règlements relatifs à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

1. L'actif net de la société est libellé en euros (« devise de référence »).
2. La valeur d'une action (« valeur nette d'inventaire par action ») est exprimée dans la devise figurant dans l'annexe au prospectus (« Devise du fonds ») dès lors qu'aucune devise différente de la devise du fonds n'est précisée dans l'annexe au prospectus pour d'éventuelles catégories d'actions émises ultérieurement (« Devise des catégories d'actions »).
3. La valeur nette d'inventaire par action est calculée par la Société de gestion ou par un mandataire désigné par celle-ci sous la surveillance du dépositaire chaque jour qui est un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, à l'exception des 24 et 31 décembre de chaque année (« Jour d'évaluation »), et est arrondie au centième le plus proche. Le conseil d'administration peut déroger à cette règle pour le compartiment concerné, en tenant compte du fait que la valeur nette d'inventaire par action doit être calculée au moins deux fois par mois.
4. Pour calculer la valeur nette d'inventaire par action, la valeur des actifs du compartiment concerné, minorée des engagements de ce dernier (« Actif net du compartiment »), est calculée chaque jour d'évaluation, puis divisée par le nombre d'actions du compartiment concerné en circulation ce jour d'évaluation. La Société d'investissement peut toutefois décider de calculer la valeur nette d'inventaire par action les 24 et 31 décembre d'une année sans que le calcul effectué soit considéré comme un calcul de la valeur nette d'inventaire par action un jour d'évaluation au sens de la phrase 1 précédente du présent point 4. Par conséquent, les actionnaires ne peuvent demander la souscription, le rachat ni la conversion d'actions sur la base d'une valeur nette d'inventaire par action calculée le 24 et/ou le 31 décembre d'une année.

5. Lorsque des informations sur la situation globale de l'actif de la société doivent figurer dans les rapports annuels et semestriels ainsi que dans d'autres statistiques financières conformément à des dispositions légales ou aux règles énoncées dans les présents statuts, les actifs du fonds sont convertis dans la devise de référence. L'actif net du compartiment est déterminé selon les principes énoncés ci-après :

a) les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs sont évalués au dernier cours disponible permettant une évaluation fiable du jour de Bourse précédant le jour d'évaluation. La Société de gestion peut déterminer pour chaque compartiment que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs sont évalués au dernier cours de clôture disponible permettant une évaluation fiable. Cette disposition est mentionnée dans le prospectus du compartiment concerné.

Si des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés ou autres investissements sont admis à la cote officielle de plusieurs Bourses de valeurs, l'évaluation s'effectue sur la base du cours de la Bourse présentant la plus forte liquidité.

b) Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (ou dont le cours boursier n'est pas considéré comme représentatif, du fait par exemple d'un manque de liquidité) mais qui sont négociés sur un marché réglementé, sont évalués à un prix qui ne sera pas inférieur au cours acheteur ni supérieur au cours vendeur du jour de transaction précédant le jour d'évaluation et que la Société de gestion juge en toute bonne foi comme étant le meilleur cours de réalisation possible.

La Société de gestion peut déterminer pour le compartiment concerné que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (ou dont le cours boursier n'est pas considéré comme représentatif, du fait par exemple d'un manque de liquidité) mais qui sont négociés sur un marché réglementé, sont évalués au dernier prix disponible sur ce dernier, et que la Société de gestion juge en toute bonne foi comme étant le meilleur cours de réalisation possible pour ces titres. Cette disposition est mentionnée dans le prospectus du compartiment concerné.

c) les produits dérivés négociés de gré à gré sont évalués quotidiennement sur une base définie par la Société de gestion et vérifiable.

d) les parts d'OPCVM ou d'OPC sont en principe évaluées au dernier prix de rachat constaté avant le jour d'évaluation, ou au dernier cours disponible permettant une évaluation fiable. Si le rachat de parts d'autres fonds est suspendu ou qu'aucun prix de rachat n'est défini, les parts concernées sont évaluées, comme tous les autres actifs, à leur valeur de marché, qui sera déterminée en toute bonne foi par la Société de gestion selon les règles de valorisation généralement reconnues et contrôlables.

e) si les cours ne reflètent pas les conditions du marché, si les instruments financiers mentionnés au point b) ne sont pas négociés sur un marché réglementé ou en l'absence de cours pour les instruments financiers autres que ceux spécifiés aux points a) à d), ces instruments financiers, au même titre que l'ensemble des autres actifs autorisés par la loi, seront évalués à leur valeur de marché, telle que déterminée en toute bonne foi par la Société de gestion selon des normes d'évaluation généralement reconnues et contrôlables (par ex. modèles d'évaluation adaptés aux conditions de marché en vigueur).

f) les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale majorée des intérêts.

g) les créances, par exemple les créances en intérêts et les engagements différés, sont normalement estimées à leur valeur nominale.

h) la valeur de marché des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que celle du fonds est convertie dans la devise du fonds au taux de change du jour de Bourse précédant le jour d'évaluation sur la base du fixing WM/Reuters communiqué à 17 heures (16 heures, heure de Londres). Les gains et pertes découlant de transactions sur devises sont ajoutés ou déduits.

La Société de gestion peut déterminer pour le compartiment concerné que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que celle du compartiment concerné sont convertis dans la devise du compartiment au taux de change du jour d'évaluation. Les gains et pertes découlant de transactions sur devises sont ajoutés ou déduits. Cette disposition est mentionnée dans le prospectus du compartiment concerné.

L'actif net du compartiment est réduit du montant des distributions versées, le cas échéant, à ses actionnaires.

6. Le calcul de la valeur nette d'inventaire par action est effectué conformément aux critères cités ci-dessus. Lorsque des catégories d'actions ont été créées au sein du compartiment concerné, le calcul de la valeur nette d'inventaire par action au sein du compartiment concerné est effectué séparément pour chaque catégorie d'actions conformément aux critères cités ci-dessus.

3.) Fiscalité

Fiscalité de la Société d'investissement

L'actif de la société n'est assujéti au Grand-Duché de Luxembourg à aucun impôt sur les revenus et bénéfices. L'actif de la société n'est assujéti, au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à la taxe d'abonnement, qui s'élève actuellement à 0,05 % par an. Une taxe d'abonnement réduite de 0,01 % p.a. s'applique (i) aux compartiments ou catégories d'actions dont les actions sont exclusivement émises à l'intention d'actionnaires institutionnels au sens de l'article 174 de la loi du 17 décembre 2010, (ii) aux actionnaires dont l'objectif exclusif consiste à investir dans des instruments du marché monétaire, des dépôts à terme auprès d'institutions de crédit, ou les deux. La taxe d'abonnement est payable trimestriellement sur la base de l'actif net de la société à la fin de chaque trimestre. Le pourcentage de la taxe d'abonnement applicable au compartiment ou aux catégories d'actions concernés est indiqué dans l'annexe correspondante au prospectus. Une exonération de la taxe d'abonnement s'applique notamment lorsque l'actif du compartiment est investi dans d'autres fonds de placement de droit luxembourgeois eux-mêmes assujéti à la taxe d'abonnement.

28

Les revenus du fonds (en particulier les intérêts et les dividendes) peuvent être soumis à un impôt à la source ou à une taxe d'évaluation dans les pays dans lesquels l'actif du compartiment est investi. Le fonds peut également être assujéti à un impôt sur les plus-values réalisées ou non réalisées de ses placements dans le pays source. Ni le dépositaire ni la Société de gestion ne sont tenus de demander des attestations fiscales.

Fiscalité des rendements des actions de la société d'investissement chez l'actionnaire

Les actionnaires qui ne résident pas ou n'ont jamais résidé fiscalement au Grand-Duché de Luxembourg et qui n'y possède pas d'établissement stable ni de représentant permanent, ne sont pas soumis à l'impôt sur les bénéfices luxembourgeois au titre des revenus perçus sur les actions qu'ils détiennent dans le fonds ou des gains réalisés sur la vente de celles-ci.

Les personnes physiques qui résident fiscalement au Grand-Duché de Luxembourg sont assujétiées à l'impôt sur le revenu progressif luxembourgeois.

Les sociétés ayant leur résidence fiscale au Grand-duché de Luxembourg sont soumises à l'impôt sur les sociétés au titre des revenus distribués par les parts du fonds.

Les personnes intéressées et les actionnaires sont invités à s'informer et à prendre conseil auprès de tiers, notamment d'un conseiller fiscal, sur les lois et les règlements qui s'appliquent à la fiscalité de l'actif de la société, à la souscription, à l'achat, à la détention, au rachat ou au transfert d'actions.

4.) Affectation des revenus

De plus amples informations sur l'affectation des résultats figurent dans le prospectus.

5.) Total des frais sur encours (*Total Expense Ratio, TER*)

La méthode de calcul suivante est appliquée pour le calcul du total des frais sur encours (TER) :

$$\text{TER} = \frac{\text{Frais totaux dans la devise du compartiment}}{\text{Volume moyen du compartiment (Base : ANC* calculé quotidiennement)}} \times 100$$

* ANC = Actif net du compartiment

Le TER indique le niveau total des coûts imputés à l'actif du compartiment concerné. Outre la commission de gestion et de dépositaire ainsi que la taxe d'abonnement, tous les autres frais à l'exception des coûts de transaction encourus par le compartiment concerné seront pris en considération. Il exprime le montant total de ces coûts en pourcentage du volume moyen du compartiment concerné au cours de l'exercice. (Les éventuelles commissions de performance en lien direct avec le TER sont indiquées séparément.)

Dans la mesure où le compartiment investit dans le fonds-cible, il est renoncé à calculer un TER synthétique.

6.) Informations relatives aux commissions et charges

Des informations relatives aux commissions de gestion et de dépositaire sont disponibles dans le prospectus en vigueur.

7.) Coûts de transaction

Les coûts de transaction intègrent l'ensemble des coûts imputés ou déduits séparément au cours de l'exercice pour le compte du compartiment concerné et en lien direct avec un achat ou une vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, produits dérivés ou autres actifs. Ces coûts sont essentiellement composés de commissions, frais de règlement et taxes.

8.) Frais courants

Par frais courants, on entend un ratio calculé en vertu de l'article 10, paragraphe 2, point b) du Règlement (UE) N° 583/2010 de la Commission du 1er juillet 2010 transposant la Directive 2009/65/CE du Parlement européen.

Les frais courants indiquent le niveau total des coûts imputés à l'actif du fonds au cours de l'exercice écoulé. Outre la commission de gestion et de dépositaire ainsi que la taxe d'abonnement, tous les autres frais à l'exception des éventuelles commissions de performance encourues par le fonds seront pris en considération. Le ratio exprime le montant total de ces coûts en pourcentage du volume moyen du fonds au cours de l'exercice. S'agissant de fonds d'investissement investissant plus de 20 % dans d'autres produits de fonds/fonds cibles, les coûts associés aux fonds cibles seront en outre pris en considération – les éventuels produits découlant de rétrocessions (frais de gestion de portefeuille) au titre de ces produits seront imputés en réduction des charges.

9.) Péréquation des revenus et charges

Le résultat net ordinaire intègre une péréquation des revenus et des charges. Cette péréquation des revenus et des charges a été appliquée, au cours de la période considérée, à tous les revenus nets constatés que le souscripteur de parts paie dans le cadre du prix de souscription et que le cédant perçoit dans le cadre du prix de rachat.

29

10.) Comptes courants (avoirs et engagements bancaires) du fonds

Tous les comptes courants du fonds (y compris ceux libellés dans des devises différentes) qui ne forment en fait et en droit que les éléments d'un compte courant unique, sont présentés dans la composition de l'actif net du fonds en tant que compte courant unique.

Les comptes courants en devises étrangères sont convertis, le cas échéant, dans la devise du fonds. Les conditions du compte unique concerné servent de base au calcul des taux.

11.) Gestion des risques (non révisé)

La Société de gestion applique un processus de gestion des risques qui lui permet de contrôler et de mesurer à tout moment le risque associé aux investissements et la contribution de ceux-ci au profil de risque général du portefeuille d'investissement des fonds qu'elle gère. Conformément à la Loi du 17 décembre 2010 et aux exigences de contrôle prudentiel applicables fixées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »), la Société de gestion rend régulièrement compte à la CSSF du processus de gestion des risques appliqué. La Société de gestion veille, dans le cadre du processus de gestion des risques et au moyen de méthodes ciblées et appropriées, à ce que le risque global lié aux instruments dérivés n'excède pas la valeur nette totale des portefeuilles gérés. A cet effet, la Société de gestion s'appuie sur les méthodes suivantes :

Approche par les engagements (Commitment Approach)

Grâce à la méthode d'approche par les engagements, les positions sur instruments financiers dérivés sont converties dans leurs équivalents en valeur de base correspondant via l'approche delta. A cet égard, les effets de compensation et de couverture entre les instruments financiers dérivés et leurs valeurs de base sont pris en considération. La somme des équivalents des valeurs de base ne doit pas dépasser la valeur nette totale du portefeuille du fonds.

Approche VaR :

L'indicateur de Value-at-Risk (VaR) est un concept mathématique et statistique, employé en tant que mesure standard du risque au sein du secteur financier. La VaR indique la perte maximale qu'un portefeuille, au cours d'une période de temps donnée (appelée période de détention), associée à une probabilité définie (appelée indice de confiance) ne peut dépasser.

- Approche VaR relative :
S'agissant de l'approche de VaR relative, la VaR du fonds ne peut excéder la VaR d'un portefeuille de référence dans une proportion supérieure à un facteur dépendant du profil de risque du fonds. Le facteur maximum autorisé par les autorités de réglementation est de 200 %. A cet égard, le portefeuille de référence constitue une image fidèle de la politique d'investissement du fonds.
- Approche VaR absolue :
S'agissant de l'approche VaR absolue, la VaR (indice de confiance de 99 %, 20 jours de détention) du fonds ne peut dépasser un pourcentage de l'actif du fonds dépendant du profil de risque du fonds. La limite maximale autorisée par les autorités de réglementation est fixée à 20 % de l'actif du fonds.

Pour des fonds dont la détermination des risques totaux se fait via des approches VaR, la Société de gestion évalue le niveau escompté de l'effet de levier. En fonction de chaque situation de marché, ce niveau de l'effet de levier peut différer de la valeur réelle à la hausse comme à la baisse. Il est porté à la connaissance de l'investisseur qu'aucune conclusion au titre du niveau de risque du fonds ne peut se faire sur la base de ces informations. Par ailleurs, le niveau escompté publié de l'effet de levier ne doit clairement pas être entendu comme une limite d'investissement. La méthode utilisée pour calculer le risque global et, si applicable, la divulgation du portefeuille de référence et du niveau escompté de l'effet de levier ainsi que de sa méthode de calcul sont présentées dans l'annexe spécifique au fonds.

Compartiment : **Processus de gestion des risques appliqué**

HESPER FUND – Global Solutions

VaR absolue

Au cours de la période comprise entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021, l'approche de la VaR absolue a été appliquée au titre du contrôle et de la mesure des risques totaux associés aux produits dérivés. Une valeur absolue de 20 % a été appliquée comme limite interne maximale.

Le recours à la VaR associé à la limite maximale interne a correspondu au cours de la période correspondante à un niveau minimum de 9,37 %, un niveau maximum de 43,56 % et une moyenne de 26,68 %. La VaR a été déterminée sur la base d'une approche de variance-covariance (paramétrique), en appliquant les normes de calcul d'un indice de confiance unilatéral de 99 %, une durée de détention de 20 jours ainsi qu'une période d'observation (historique) de 252 jours d'évaluation.

L'effet de levier a présenté les valeurs suivantes au cours de la période comprise entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021 :

Effet de levier minimum :	69,93 %
Effet de levier maximum :	475,53 %
Effet de levier moyen (médian) :	155,95 % (138,62 %)
Méthode de calcul :	Méthode de valorisation nominale (somme des valeurs nominales de l'ensemble des produits dérivés)

30

12.) Taux de rotation du portefeuille (TOR)

La deuxième directive relative aux droits des actionnaires (SRD II) impose aux gestionnaires d'actifs de publier certaines informations. Dans le cadre de la communication d'informations propres au fonds, le présent document indique les taux de rotation du portefeuille (TOR) pour la même période que les rapports annuels des fonds présentés.

Les chiffres de rotation sont calculés selon la méthode suivante reprise de la CSSF :

Rotation = $((\text{Total 1} - \text{Total 2}) / M) * 100$, où : Total 1 = somme de toutes les opérations sur valeurs mobilières (achats et ventes) réalisées au cours de la période ; Total 2 = somme de tous les nouveaux investissements et rachats réalisés pendant la période sous revue ; M = actif net moyen du fonds.

Le TOR pour la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour le fonds HESPER FUND – Global Solutions est de 225,28.

13.) Evénements importants au cours de la période sous revue

Le prospectus a été retravaillé avec effet au 19 février 2021. Les modifications suivantes ont été apportées :

- Modification liée au règlement sur la publication d'informations (SFDR) :
- Le fonds a été classé comme relevant de l'article 8, de sorte qu'une stratégie ESG est venue compléter les objectifs d'investissement.
- Ajustements de forme et modifications rédactionnelles

Informations liées à la pandémie de COVID19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré que l'épidémie de coronavirus (COVID19) avait atteint le stade de pandémie mondiale. La dernière pandémie en date était celle du virus H1N1 en 2009/2010, il y a plus de 10 ans.

L'épidémie de COVID19, apparue en Chine fin décembre 2019, est avant tout une catastrophe humanitaire, qui a toutefois également des répercussions sensibles sur le développement économique mondial depuis mars 2020, suite à la prise de mesures de confinement de grande envergure dans le monde entier. Les pertes journalières record enregistrées par la quasi-totalité des grands indices en mars 2020 ne sont ici qu'un indicateur parmi d'autres.

Les conséquences du COVID19 ont dès lors également un impact concret sur la performance du compartiment :

1. La gestion de crise mise en œuvre par l'ensemble des partenaires contractuels du fonds permet de poursuivre les opérations quotidiennes de manière inchangée. Tous les prestataires de services du fonds (notamment la Société de gestion, l'administration centrale, le dépositaire, l'agent de registre et de transfert, l'agent payeur et le gestionnaire du fonds) peuvent continuer à gérer le fonds normalement grâce à la possibilité illimitée de recourir au télétravail. En cas d'interdictions de sortie générales, de fermeture des frontières ou de mesures d'envergure qui n'étaient pas encore en vigueur au Luxembourg à la date de l'opinion d'audit, la poursuite sans restriction de la gestion du fonds serait garantie. Par ailleurs, si l'épidémie de COVID19 se propage, donnant lieu à un plus grand nombre de congés maladie au sein du personnel, tous les partenaires contractuels du fonds disposeront néanmoins encore d'un nombre suffisant d'employés pour pouvoir continuer à remplir leurs obligations contractuelles. Chaque membre d'une équipe est suffisamment bien formé et en mesure d'assumer les tâches de collègues en congé maladie.

2. La Société de gestion du fonds est responsable de la gestion des risques des compartiments. Dans ce contexte, ETHENEA Independent Investors S.A. surveille notamment de plus en plus les transactions portant sur les actions du fonds, en particulier en ce qui concerne les rachats importants, et réagira en conséquence si nécessaire. Bien que les compartiments soient en règle générale constitués d'actifs pouvant être liquidés rapidement, il existe un certain risque que les demandes de rachat importantes ne puissent être honorées dans les conditions de marché extrêmes de la crise. Si un tel événement est prévisible au niveau des rachats, la Société de gestion ou le conseil d'administration de la SICAV peut suspendre les transactions sur les parts. Si le montant des rachats effectués est tel qu'il nécessiterait la liquidation des compartiments et donc du fonds, la Société de gestion ou le conseil d'administration de la SICAV prendra les mesures appropriées pour assurer l'égalité de traitement de tous les investisseurs des compartiments.
3. Les informations sur les dernières évolutions du marché des compartiments sont disponibles à tout moment sur le site Internet de la Société de gestion www.ethenea.com et sur demande. Si d'autres événements sont organisés pour expliquer les récentes évolutions du marché des compartiments, tous les investisseurs en seront informés en temps utile. Tous les documents relatifs aux événements d'information seront également disponibles ultérieurement sur demande auprès de la Société de gestion.

Aucune modification ni aucun autre événement majeurs n'ont eu lieu au cours de la période sous revue.

31

14.) Événements importants après la période sous revue

Le prospectus a été retravaillé avec effet au 1er janvier 2022. Les modifications suivantes ont été apportées :

- Transformation de la structure de commissions : La commission de dépositaire et d'administration centrale calculée et prélevée séparément jusqu'ici devrait être supprimée et compensée à l'avenir par la commission de gestion. La commission de gestion est portée à cette fin de 0,10 % à 0,15 %. La commission minimale de la société de gestion devrait également disparaître. La commission de gestion de fonds due aux gestionnaires de fonds externes continue de faire l'objet d'un calcul distinct.
- Mise en application du règlement sur la taxonomie
- Mise en application des orientations de l'AEMF concernant les commissions de performance
- Ajustements de forme

Aucune autre modification ni aucun autre événement majeurs n'ont eu lieu après la période sous revue.

15.) Commission de performance

La société de gestion reçoit une rémunération en fonction de la performance (« commission de performance ») pouvant aller jusqu'à 10 % de l'augmentation de la valeur nette d'inventaire par action au-delà d'une performance minimale définie (hurdle rate) pour autant que la valeur nette d'inventaire en fin d'exercice soit supérieure à la valeur nette d'inventaire par action la plus élevée à la fin des exercices précédents ou, à la fin du premier exercice, supérieure à la valeur nette d'inventaire par action initiale (principe de la High Watermark).

La performance minimale définie (hurdle rate) est de 1 % par an au jour de calcul, calculé linéairement chaque jour de calcul au prorata des jours précédents à l'intérieur de la période de calcul.

Principe du High Watermark : lors de la création du fonds, la High Watermark est identique à la première valeur nette d'inventaire par action. Si la valeur par action au dernier jour d'évaluation d'un exercice ultérieur est supérieure à la High Watermark actuelle, la High Watermark est fixée à la valeur par action calculée au dernier jours d'évaluation de cet exercice. Dans tous les autres cas, la High Watermark reste inchangée.

L'évolution de la valeur nette d'inventaire (performance de la valeur par action) est calculée chaque jour d'évaluation en comparant la valeur par action actuelle à la valeur par action la plus élevée des dates de fin d'exercice précédentes (High Watermark). Si le fonds possède différentes catégories d'actions, la valeur par action de chaque catégorie d'actions est utilisé pour le calcul.

Pour déterminer l'évolution de la valeur par action, il est tenu compte des versements de distribution éventuellement effectués entre les deux dates, c'est-à-dire que ces distributions sont ajoutées à la valeur par action actuelle réduite des distributions.

À partir du début de chaque exercice, la commission de performance est calculée chaque jour d'évaluation sur la base de l'évolution susmentionnée de la valeur par action, du nombre moyen d'actions en circulation de l'exercice et de la valeur par action la plus élevée à la fin des exercices précédents (High Watermark).

Lors des jours d'évaluation où l'évolution de valeur de la valeur par action est supérieure à la performance minimale (hurdle rate) (surperformance) et dépasse la valeur par action actuelle de la High Watermark, le montant global délimité est revu à la hausse selon la méthode indiquée ci-dessus. Lors des jours d'évaluation où l'évolution de valeur de la valeur par action est inférieure à la performance minimale (hurdle rate) (surperformance) ou est inférieure à la valeur par action actuelle de la High

Watermark, le montant global délimité est dissout. Les dates du jour d'évaluation précédent (identique à la fin de l'exercice) sont utilisées comme base du calcul.

Pour autant qu'une commission de performance soit due, le montant calculé au dernier jour d'évaluation de la période de calcul peut être prélevé sur le fonds à la charge de la catégorie d'actions concernées à la fin de l'exercice.

Si l'évolution de la valeur par action d'un exercice est inférieure à la performance minimale convenue (hurdle rate), cette performance minimale convenue n'est pas cumulée avec la performance minimale de l'année suivante.

Les commissions s'entendent hors TVA éventuelle.

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, la commission de performance effectivement due et le pourcentage correspondant de la commission de performance (calculés sur la base de la valeur nette d'inventaire moyenne) pour les différents compartiments sont les suivants :

Devise	Dénomination	ISIN	Commission de performance	
			en EUR	en %
32 EUR	HESPER FUND – GLOBAL SOLUTIONS A-12 EUR	LU1931795501	1.272,12	0,65
EUR	HESPER FUND – GLOBAL SOLUTIONS A-12 CHF	LU1931796905	61,51	0,65
EUR	HESPER FUND - GLOBAL SOLUTIONS T-12 EUR	LU2275633894	66,28	0,65
EUR	HESPER FUND – GLOBAL SOLUTIONS T-10 EUR	LU1931800350	20.419,78	0,93
EUR	HESPER FUND – GLOBAL SOLUTIONS T-12 CHF	LU1931801754	191,44	0,90
EUR	HESPER FUND – GLOBAL SOLUTIONS A-6 CHF	LU1931803297	1.015,62	0,98
EUR	HESPER FUND – GLOBAL SOLUTIONS T-6 EUR	LU1931806399	90.144,20	0,98
EUR	HESPER FUND – GLOBAL SOLUTIONS T-6 CHF	LU1931803297	232.711,47	0,98

16.) Classification en vertu du règlement SFDR (règlement (UE) 2019/2088) (non révisé)

L'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 et l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 s'appliquent à ce fonds.

Compte tenu de la stratégie ESG du gestionnaire du fonds, le processus de décisions d'investissement du fonds tient compte de critères ESG, et en particulier des risques en matière de durabilité.

ETHENEA Independent Investors S.A. (Société de gestion et gestionnaire du fonds) a souscrit aux principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI - United Nations-supported Principles for Responsible Investment).

L'univers d'investissement englobe les actions et obligations d'entreprises du monde entier ayant subi un processus de sélection systématique. Ce processus de sélection tient également compte des aspects ESG sur la base des analyses propres et à l'aide de services de recherche externes. Le fonds investit uniquement dans des titres d'entreprises qui appliquent des pratiques de bonne gouvernance et qui ne tombent pas sous le coup des critères d'exclusion généraux.

La gestion du fonds par la Société de gestion fait également appel aux recherches externes d'une ou de plusieurs agences de notation en matière de durabilité. Les résultats de ces recherches sont l'une des composantes prises en compte dans le processus de décision d'investissement du gestionnaire de fonds.

Afin d'évaluer l'adéquation d'investissements pour l'actif du fonds, les différents critères ESG sont donc également pris en considération parallèlement aux paramètres traditionnels pour les prévisions de risques/rendement.

Le lecteur trouvera des informations détaillées sur les principes de l'investissement responsable appliqués par la Société de gestion ainsi que sur les agences de notation de durabilité utilisées sur le site www.ethenea.com, rubrique « A PROPOS D'ETHENEA ».

Le gestionnaire de fonds ne tient actuellement pas compte des incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité pour ce fonds. Il n'existe pas actuellement sur le marché de données suffisantes pour déterminer et pondérer les incidences négatives sur la durabilité. À partir du 30 décembre au plus tard, le gestionnaire de fonds communiquera des informations sur la prise en compte ou non, et la méthode de prise en considération, des principales incidences négatives des décisions d'investissement.

17.) Informations relatives au système de rémunération (non révisées)

La Société de gestion, ETHENEA Independent Investors S.A., a mis en place et applique un système de rémunération conforme aux dispositions légales. Le système de rémunération est conçu de manière à être compatible avec une gestion du risque solide et efficace, à ne pas encourager une prise de risque non conforme au profil de risque, aux conditions contractuelles ou aux statuts des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (ci-après « OPCVM ») gérés et à ne pas empêcher ETHENEA Independent Investors S.A. d'agir dans le meilleur intérêt de l'OPCVM.

La rémunération des collaborateurs se compose d'un salaire annuel fixe approprié et d'une part variable liée à la performance et aux résultats.

La rémunération totale des 23 collaborateurs d'ETHENEA Independent Investors S.A. au 31 décembre 2020 comprend des salaires fixes de 1.817.473,43 EUR par an et une rémunération variable de 484.000,00 EUR. Les rémunérations susmentionnées se rapportent à l'ensemble des OPCVM gérés par ETHENEA Independent Investors S.A. Tous les collaborateurs se consacrent à plein temps à la gestion de l'ensemble des fonds, ce qui rend une ventilation par fonds impossible.

Des informations complémentaires concernant la politique de rémunération en vigueur sont disponibles gratuitement sur le site Internet de la Société de gestion, www.ethenea.com, à la rubrique « Mentions légales ». Les investisseurs peuvent obtenir une copie papier gratuitement sur simple demande.

18.) Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (non révisé)

En sa qualité de société de gestion d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), ETHENEA Independent Investors S.A. entre par définition dans le champ d'application du Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n° 648/2012 (« SFTR »).

33

Au cours de l'exercice du fonds d'investissement, aucune opération de financement sur titres ni aucun swap sur rendement total au sens dudit règlement n'ont été utilisés. Par conséquent, aucune information au sens de l'article 13 du règlement susmentionné ne doit être communiquée aux investisseurs dans le rapport annuel. Des détails relatifs à la stratégie d'investissement et aux instruments financiers utilisés par le fonds d'investissement sont disponibles dans le prospectus en vigueur et peuvent être obtenus gratuitement sur le site Internet de la Société de gestion, www.ethenea.com.

19.) Informations à l'attention des investisseurs suisses (non révisé)

a.) Numéros de valeurs :

HESPER FUND - Global Solutions Catégorie d'actions A-12 EUR	N° de valeur 47598691
HESPER FUND - Global Solutions Catégorie d'actions A-12 CHF	N° de valeur 47598718
HESPER FUND - Global Solutions Catégorie d'actions T-12 EUR	N° de valeur 59018522
HESPER FUND - Global Solutions Catégorie d'actions T-10 EUR	N° de valeur 47598721
HESPER FUND - Global Solutions Catégorie d'actions T-12 CHF	N° de valeur 47599724
HESPER FUND - Global Solutions Catégorie d'actions A-6 CHF	N° de valeur 47598735
HESPER FUND - Global Solutions Catégorie d'actions T-6 EUR	N° de valeur 47599067
HESPER FUND - Global Solutions Catégorie d'actions T-6 CHF	N° de valeur 47599508

b.) Total des frais sur encours (Total Expense Ratio, TER) selon la Directive de la Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA) du 16 mai 2008 (mise à jour le 1er juin 2015) :

Les commissions et frais liés à la gestion des organismes de placement collectif doivent être communiqués en utilisant l'indicateur mondialement connu sous le terme « Total Expense Ratio » (TER). Ce ratio exprime rétrospectivement la totalité des commissions et frais prélevés en continu sur les actifs des organismes de placement collectif (charges d'exploitation) sous la forme d'un pourcentage des actifs nets ; il est en principe calculé selon la formule suivante :

$$\% \text{ de TER} = \frac{\text{Total charges d'exploitation en UC}^*}{\text{Actif net moyen en UC}^{**}} \times 100$$

* UC = Unités dans la monnaie de compte des organismes de placement collectif

S'agissant de fonds nouvellement créés, le TER est calculé pour la première fois sur la base du compte de résultat publié dans le premier rapport annuel ou semestriel.

Le cas échéant, les charges d'exploitation doivent être converties sur une période mensuelle de 12 mois. La moyenne de la valeur de fin de mois de la période considérée fait office de valeur moyenne applicable à l'actif du fonds.

$$\text{Charges d'exploitation annualisées exprimées en UC}^* = \frac{\text{Charges d'exploitation exprimées en n mois}}{N} \times 12$$

* UC = Unités dans la monnaie de compte des organismes de placement collectif

En vertu de la Directive de la Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA) du 16 mai 2008 (mise à jour le 1er juin 2015), les TER suivants ont été établis pour la période comprise entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021 :

Ethna AKTIV	TER suisse en %	
	Sans commission de performance	Avec commission de performance en %
Catégorie d'actions A-12 EUR	1,58 ¹⁾	2,21 ¹⁾
Catégorie d'actions A-12 CHF	1,65 ¹⁾	2,30 ¹⁾
Catégorie d'actions T-12 EUR	1,64 ¹⁾	2,29 ¹⁾
Catégorie d'actions T-10 EUR	1,67	2,60
Catégorie d'actions T-12 CHF	1,69 ¹⁾	2,59 ¹⁾
Catégorie d'actions A-6 CHF	1,10	2,08
Catégorie d'actions T-6 EUR	1,09	2,07
Catégorie d'actions T-6 CHF	1,10	2,08

34

¹⁾ Estimation pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

c.) Informations à l'attention des investisseurs

Des commissions pour la distribution du fonds de placement (frais de gestion de portefeuille) peuvent être versées aux distributeurs et aux gérants de portefeuille sur la commission de gestion du fonds. Des rétrocessions imputées sur la commission de gestion peuvent être octroyées aux investisseurs institutionnels détenant, du point de vue économique, les parts du fonds pour des tiers.

d.) Modifications apportées au prospectus au cours de l'exercice

Les publications relatives à des modifications apportées au prospectus au cours de l'exercice seront mises à disposition sur demande sur le site www.swissfunddata.ch.

Rapport du Réviseur d'Entreprises agréé

A l'attention des actionnaires de
Hesper Fund, SICAV
4, rue Thomas Edison
L-1455 Strassen
Luxembourg

35

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Hesper Fund, SICAV (le « fonds »), comprenant la composition de l'actif net du compartiment au 31 décembre 2021, la variation de l'actif net du compartiment et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe comprenant un résumé des principaux principes et méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints restituent, en conformité avec les exigences légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg en matière d'établissement et de présentation des comptes annuels, un aperçu réel et fidèle de l'actif et de la situation financière du fonds au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de l'actif net du compartiment pour l'exercice clos à cette date.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué nos travaux de révision conformément à la loi relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et selon les normes internationales de révision (International Standards on Auditing, « ISA ») adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg (« CSSF »). Nos responsabilités en matière d'audit des comptes annuels relatives à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées au Luxembourg par la CSSF sont décrites plus en détail au chapitre « Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé relative à l'audit des comptes annuels ». Nous sommes également indépendants de la société conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (incluant les Normes internationales d'indépendance) du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le « code IESBA ») adopté pour le Luxembourg par la CSSF et aux règles de déontologie que nous sommes tenus de respecter dans le cadre de l'audit des comptes annuels. Nous avons respecté toutes les autres obligations professionnelles en conformité avec ces règles de déontologie. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

Les autres informations relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration du fonds. Elles incluent les informations figurant dans le rapport annuel, hormis les comptes annuels et notre Rapport du Réviseur d'entreprises agréé concernant ces derniers.

36 Notre opinion d’audit relative aux comptes annuels ne couvre pas les autres informations et nous ne fournissons aucune garantie quant à celles-ci.

Dans le cadre de l’audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et à déterminer s’il existe des incohérences majeures entre ces dernières et les comptes annuels ou les conclusions de l’audit et si ces autres informations semblent présentées de manière incorrecte. Si nous arrivons à la conclusion, sur la base de nos travaux, que les autres informations sont présentées de manière incorrecte, nous sommes dans l’obligation de le signaler. Nous n’avons aucune remarque à ce sujet.

Responsabilité du Conseil d’administration du fonds à l’égard des comptes annuels

Le Conseil d’administration du fonds est tenu de préparer et de présenter fidèlement les comptes annuels conformément aux exigences légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg en matière de préparation et de présentation des comptes annuels et est tenu de réaliser les contrôles internes qu’il estime nécessaires aux fins de la préparation de comptes annuels exempts d’anomalies significatives, qu’elles soient intentionnelles ou non.

Lors de la préparation des comptes annuels, le Conseil d’administration du fonds est tenu d’évaluer la capacité du fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre ses activités et, si cela est pertinent, de communiquer des faits en relation avec la poursuite de l’activité et d’utiliser l’hypothèse de continuité de l’exploitation en tant que principe comptable, à condition que le Conseil d’administration du fonds ou de l’un de ses compartiments n’ait l’intention, ou n’ait pas d’autre solution réaliste que de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Responsabilité du Réviseur d’entreprises agréé relative à l’audit des comptes annuels

L’objectif de notre audit est de fournir une assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives, intentionnelles ou non, et d’établir un rapport du Réviseur d’entreprises agréé contenant notre opinion d’audit. L’assurance raisonnable correspond à un degré d’assurance élevé, mais non à une garantie que toute anomalie significative sera détectée lors d’un audit effectué conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les normes ISA adoptées pour le Luxembourg par la CSSF. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et sont considérées comme significatives si l’on peut raisonnablement craindre que, isolément ou globalement, elles influent sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces comptes annuels.

Dans le cadre d'un audit des comptes annuels conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique pendant toute la durée de l'audit. En outre :

- Nous déterminons et évaluons le risque que des anomalies significatives affectent les comptes annuels et nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit répondant à ces risques et nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative procédant d'une fraude est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut s'accompagner de collusion, d'établissement de faux, d'omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou de soustraction au contrôle interne.
- Nous acquérons une connaissance du contrôle interne concerné par l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du fonds.
- Nous apprécions l'adéquation des méthodes comptables appliquées par le Conseil d'administration du fonds ainsi que la vraisemblance des estimations comptables et des notes correspondantes.
- Nous nous formons un avis sur le caractère judicieux de l'adoption du principe comptable de la continuité d'exploitation par le Conseil d'administration du fonds et, en nous fondant sur les éléments probants recueillis, sur l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds ou de l'un de ses compartiments à continuer son exploitation. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous sommes tenus, dans le rapport du Réviseur d'entreprises agréé, d'effectuer un renvoi vers les notes concernées aux comptes annuels ou, si ce renvoi est inapproprié, de modifier notre opinion. Ces conclusions reposent sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date d'établissement du rapport du Réviseur d'entreprises agréé. Cependant, des événements ou des conditions ultérieurs peuvent conduire le fonds ou l'un de ses compartiments à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels (y compris les notes y afférentes), et nous vérifions si les comptes annuels reflètent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils assurent une présentation fidèle.

Nous communiquons aux responsables du contrôle, notamment l'étendue et du calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que toute constatation d'audit importante, et notamment toute faiblesse significative affectant le contrôle interne décelée au cours de notre audit.

Luxembourg, 11 mars 2022

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

Nadia Faber

Gestion, distribution et conseil

38

**Société d'investissement :
Siège social**

HESPER FUND, SICAV
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

**Conseil d'administration de la société
d'investissement**

Président du conseil d'administration :

Arnoldo Valsangiacomo
ETHENEA Independent Investors S.A.

Administrateurs :

Andrea Siviero
ETHENEA Independent Investors (Schweiz) AG

Frank Hauprich
ETHENEA Independent Investors S.A.

Société de gestion :

ETHENEA Independent Investors S.A.
16, rue Gabriel Lippmann
L-5365 Munsbach

Gérants de la Société de gestion :

Frank Hauprich
Thomas Bernard
Josiane Jennes

**Conseil d'administration de la Société de gestion
(organe de direction) :**

Président du conseil d'administration :

Luca Pesarini
ETHENEA Independent Investors S.A.

Administrateurs :

Thomas Bernard
ETHENEA Independent Investors S.A.

Nikolaus Rummler
IPConcept (Luxemburg) S.A.

Arnoldo Valsangiacomo
ETHENEA Independent Investors S.A.

Dépositaire :	DZ PRIVATBANK S.A. 4, rue Thomas Edison L-1445 Strassen, Luxembourg
Agent de registre et de transfert et Agent d'administration centrale :	DZ PRIVATBANK S.A. 4, rue Thomas Edison L-1445 Strassen, Luxembourg
Gestionnaire du fonds	ETHENEA Independent Investors (Schweiz) AG Sihleggstrasse 17 CH-8832 Wollerau
Agent payeur au Grand-Duché de Luxembourg :	DZ PRIVATBANK S.A. 4, rue Thomas Edison L-1445 Strassen, Luxembourg
Réviseur d'entreprises de la société d'investissement et de la société de gestion :	Ernst & Young S.A. 35E, Avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg
Informations à l'attention des investisseurs en Suisse :	
Représentant en Suisse :	IPConcept (Schweiz) AG Münsterhof 12 Postfach CH-8022 Zürich
Agent payeur en Suisse :	IPConcept (Schweiz) AG Münsterhof 12 Postfach CH-8022 Zürich

ETHENEA Independent Investors S.A.
16, rue Gabriel Lippmann · 5365 Munsbach · Luxembourg
Tél. +352 276 921-0 · Fax +352 276 921-1099
info@ethenea.com · ethenea.com

